

**Commune de La COUARDE-SUR-MER**  
**Mairie**  
**9 Grande Rue**  
**17670 LA COUARDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**

**N° 2022064**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 octobre à 18 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 11 octobre 2022, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Mesdames Béatrice TURBE, Peggy LUTON, Virginie BESSON, Carine LUTT, Nadège BIELOT, Vanina PICHEVIN ainsi que Messieurs Patrick RAYTON, Denis GIRAUDEAU, Jean-Yves DUTERTRE, Jacques DURET, Jean-Claude BROCHARD.

Étaient absents excusés : Madame Dominique BAESJOU et Messieurs Mathieu BONITON, Franck DUVERNAY ainsi que Philippe MARSAC.

Pouvoirs : Mathieu BONITON à Vanina PICHEVIN,  
Franck DUVERNAY à Denis GIRAUDEAU,  
Philippe MARSAC à Patrick RAYTON.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude BROCHARD

**OBJET : BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL « LE REMONDEAU »**  
**2022 – ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DUTERTRE pour la présentation de la décision modificative du budget du camping municipal permise par les très bons résultats enregistrés cette saison, soit environ 15% de recettes en plus à 3 semaines de la fermeture de l'établissement. Demeure la question du carburant qui pourrait impacter l'occupation du camping aux vacances de la Toussaint.

Considérant que la décision modificative vise à ajuster les crédits, en particulier en fonctionnement, pour financer les travaux à engager cet hiver. Il s'agit notamment de la reprise des palissades de soutènement en bois de certains emplacements, des réparations et des entretiens à réaliser dans le bloc sanitaire 2, de l'élagage d'arbres...

Ainsi,

Vu le budget primitif voté le 16 décembre 2021, le budget supplémentaire approuvé le 28 mars 2022, la décision modificative n°1 approuvée le 28 juin 2022 ;

Entendu l'exposé et après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°2 telle que présentée :

## Section de fonctionnement - Dépenses

IMPUTATION	OBJET	DM 2(€)
6063 (011)	Fournitures d'entretien et petit équipement	10 000,00
6132 (011)	Locations immobilières	10 000,00
61521 (011)	Bâtiments publics	15 000,00
61528 (011)	Entretien de biens immobiliers	10 000,00
6226 (011)	Honoraires	2 000,00
6541 (65)	Non valeurs	800,00
TOTAL		47 800,00

## Section de fonctionnement - Recettes

IMPUTATION	OBJET	DM 2(€)
7083 (70)	Locations diverses	30 000,00
7088 (70)	Autres produits d'activités	4 500,00
753 (75)	Reversement de la taxe de séjour	15 000,00
TOTAL		49 500,00
023	<i>Virement à l'investissement</i>	<i>1 700,00</i>

## Section d'investissement - Dépenses

IMPUTATION	OBJET	DM 2(€)
2181 (21)	Installations générales, agencements divers	5 000,00
2184 (21)	Mobilier	1 700,00
2188 (21)	Autres immobilisation corporelles	-5 000,00
TOTAL		1 700,00

## Section d'investissement - Recettes

IMPUTATION	OBJET	DM 2(€)
021	Virement du fonctionnement	1 700,00
TOTAL		1 700,00

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations.  
A La Couarde, le 19 octobre 2022.

Le Maire,  
Patrick RAYTON.

